



Logo ville

SCI Relais de la Lande

## Plan de gestion des espaces naturels du Relais de la Lande

**Chemin des Asphodèles**

**56 Ploemeur**



## 1. Etat des lieux

### 1.1. Description générale du site

-Extrémité Nord : parcelles couvertes d'un sol profond, compatibles avec une production agricole, destinées à une exploitation maraîchère en agriculture biologique (environ 1ha), actuellement non exploitées.

-Dépression au Nord : deux zones humides très localisées, avec quelques boisements de peupliers blancs en extension et de saules.

-Partie centrale : parcelles ayant été fortement remaniées par une ancienne activité de camping, comportant des surfaces bitumées recouvertes partiellement de végétation.

-Partie Ouest : un ancien circuit de bicross, avec quelques résineux en bordure de circuit, roncier dense.

-Large partie Sud et Ouest : secteur naturel, partiellement inventorié comme accueillant une lande littorale sèche (code UE 4030) et une prairie en cours d'enrichissement. Milieu en cours de fermeture par des pruneliers, fougères



-Deux bâtiments existent sur l'ensemble foncier en partie centrale et Nord et ont vocation à être réhabilités dans le cadre du bail emphytéotique cité.

-Ensemble du site : **état général d'abandon** depuis des décennies, avec des activités illicites variées pouvant induire entre autre des risques d'incendie : dépôts de déchets y compris toxiques, occupations temporaires irrespectueuses, motocross ... Invasion en cours de plusieurs espèces exotiques envahissantes (*Baccharis halimifolia*, herbe de la pampa, ail triquétre...) et prolifération de plantes à faciès horticole (*Eleagnus ebbingei*, *Cotonneaster salicifolia*, *Yucca* sp) et de sangliers.

## 1.2 Inventaire

Expertises naturalistes à réaliser, groupes concernés : plantes, oiseaux nicheurs, lépidoptères diurnes, reptiles.

## 2. Enjeux

### 2.1 protection de la biodiversité locale

De nombreuses espèces protégées animales et végétales vivent sur ce site : Asphodèles, orchis,



engoulevents



Suite à la sécheresse de 2022 forte mortalité constaté, en particulier chez les bruyères et les ajoncs.

Du fait de l'abandon de ce site le développement des espèces exotiques envahissantes entraîne une transformation des habitats et une fermeture du milieu, offrant aux sangliers un refuge majeur. Ces derniers détruisent les dernières prairies existantes à la recherche de nourriture.

Disparition des Habitat d'Intérêt Communautaire UE 4030

Comparaison fermeture du site entre 2019 et 2023



## 2.2 risque incendie

Le manque d'entretien de ce site peut générer un risque d'incendie et entraîner un risque pour la faune locale et la flore locale.

## 3. Stratégie

**Ré-inventer un cercle vertueux de gestion traditionnelle de la lande bretonne** basé sur la complémentarité des actions : entretien des espaces naturels avec exportation des produits de fauche, utilisation de ces produits en amendement organique des sols pour une production de légumes anciens en maraîchage biologique, consommation de ces légumes en restauration au sein d'un lieu d'accueil du public permettant de financer l'entretien de la lande.

La clé de la réussite réside dans une association du public à ces objectifs, basée sur une sensibilisation aux enjeux des conditions de restauration de la lande côtière, par-delà le seul périmètre du site du relais de la lande, afin d'accentuer l'appropriation et la participation aux pratiques vertueuses.

Le principe général de la démarche est basé sur un aller-retour entre des inventaires réguliers permettant de juger de la pertinence des actions, elles-mêmes conduites par petites touches.



## 4. plan d'action

### 4.1 Réouverture partielle du milieu

Débroussaillage mécanique en période hivernale en conservant des réserves pour ne pas bouleverser la faune (peut être temporaire)

Eco pâturage et entretien par éco pâturage en période hivernale

Cycle de fauchage et roulage des fougères fin de printemps, une fois qu'elles sont sorties.

#### **4.2 maraîchage**

Mise en place des premières cultures de maraîchage et paillage avec les produits du débroussaillage



#### **4.3 Installation d'une mare partiellement alimentée par les eaux de pluie du bâtiment**

Elle servira de refuge pour les oiseaux les insectes et autres amphibiens, tous utiles pour la protection des cultures maraîchères (lutte contre les ravageurs)



#### **4.4 participation du public**

Maintien partiel de chemins existants pertinents avec éventuelle fermeture de certains pendant la nidification.

Canalisation du public par les clôtures d'éco pâturage.

Une attention particulière doit être prise envers les chiens et leur déambulation.

Mise en valeur de la biodiversité et site Natura 2000 par des panneaux d'expo et des animations

Organisation de journées participatives en s'appuyant sur des associations locales.

Lutte ciblée contre espèces invasives

Surveillance et arraches réguliers complétés par des interventions participatives, voire arrachage par traction animale sur les sites sensibles.



## 5 résultats

Comparaison des inventaires avec ceux fait au démarrage pour évaluer les espèces typiques des milieux de référence UE 4030 (bruyères, ajoncs, ...)

Vérification de l'évolution des oiseaux (engoulevents, fauvettes, ...)

Observation d'éventuelles espèces nouvelles

Observation de la colonisation de la mare par les amphibiens

Comité de pilotage pour évaluer la pertinence des actions  
Rapports annuels